

Collectif des Riverains du quartier
des trois Maisons.
29, rue Ch. Dusaulx Nancy
30, rue Ch. Dusaulx Nancy
chiendours@gmail.com

Nancy le 21 septembre 2021

Monsieur le Maire,

Les **riverains** des rues : **Charles Dusaulx**; **Fontenoy** ; **Vayringe** ; **Virginie Mauvais** (en partie) ; **Lafayette** (Maxéville) ont investis dans le quartier, des habitations, des logements à différentes époques ; Quelques uns sont là depuis peu de temps, pour d'autres cela fait plusieurs décennies, et certains s'y sont installés dans les années cinquante.

Les personnes qui vivent dans les rues de ce quartier, sont nombreuses à faire les constats suivants :

Qu'au cours des années, la **circulation intense** de multiples véhicules de différents volumes, certains utilitaires, et de nombreux poids lourds passent chaque jour par ces rues. Dans certaines rues, il est fréquent que des **poids lourds** commencent à circuler vers quatre heure du matin. Cela s'entend parce que la limitation de vitesse n'est pas souvent respectée. Cette intensité du **trafic** est plus **concentrée** sur des horaires liés à l'activité professionnelle. Durant ces années, nous avons des périodes d'accalmie. Le samedi, cette circulation était nettement moins dense. Par ailleurs des comptages étaient effectués par la Communauté Urbaine du Grand Nancy, à peu près deux fois par an. Cette institution ne nous a jamais transmis aucune information concernant ces évaluations !

Face à la permanence de ce problème, la CUGN est interpellée en 2010 , sur les multiples nuisances que sont :

- L'**insécurité** induite par des **véhicules volumineux** tels : camions de chantier- poids lourds...
- Autre **nuisance**, l'espace de vie occupé par le « **bruit** ».
- La **pollution** permanente, sans répit qui provoque des problèmes de **santé** (respiratoires).
- Les impacts lors des passages : vibrations – tremblements – craquements des **habitations**, et les **dégradations** de celles-ci faisant apparaître fissures et lézardes (intérieur et extérieur).

En réponse à cette interpellation, la CUGN informe en octobre 2010, qu'un « giratoire » a été matérialisé sur la commune de Maxéville, et qu'une voie de **contournement** pour les poids lourds va être réalisée (Boulevard Urbain Meurthe et Canal). Nous avons été informés récemment que ce projet est définitivement **abandonné**.

Mais le **giratoire** sans le Boulevard a **aggravé la situation**; Cette modification semble avoir favorisé l'orientation de tous types de véhicules à entrer dans Nancy par cet accès facilité. En effet, les aménagements de nouvelles voies dont le giratoire semble inciter les automobilistes et autres

véhicules à utiliser cette possibilité; Ce qui les amènent à emprunter la rue Lafayette, puis la rue Charles Dusaulx. A partir de ce changement, la **circulation** s'est fortement **intensifiée**. Cela s'est traduit par un afflux accru de la circulation de tous types de véhicules avec beaucoup plus de camions, véhicules de chantier, et de poids lourds à n'importe quelle heure de la journée. Nous pouvons affirmer qu'il n'y a **plus de périodes creuses** sans circulation.

Même le samedi, la fréquence de passage est importante. Il semble que depuis ce changement et cette dégradation des conditions de vie dans ces lieux, il n'y a plus d'évaluation du nombre de véhicules circulant sur ces voies.

Force est de constater, qu'à ce jour, nous avons atteint un nouveau degré de **dégradation** de notre environnement. Les causes de cette altération supplémentaire proviennent des **incivilités** courantes que sont :

- Les **excès de vitesse** dans toutes les rues ; rue Vayringe la nuit, les « rodéos », le pont sert de rampe d'élan pour optimiser la vitesse « 100 km/h »
- Le non-respect du passage piéton par certains automobilistes (piéton frôlé par le véhicule)
- **Occupation** des **trottoirs** par des vélos, trottinettes, mono roue, giropode (électrique ou pas). Certains roulent très vite, sans prévenir, sans prendre en compte les personnes présentes sur cet espace.

Cette **désagrégation constante**, permanente depuis 20, 30, 40 ans, voire plus de notre environnement, nous amène à nous demander ceci :

Les **habitants** de ces rues doivent-ils se résoudre au fait d'être **négligés, abandonnés** par les **pouvoirs publics** ; Et, cette partie de quartier populaire a-t-elle vocation concernant ces problèmes, à devenir une zone de « non-droit » !

Cette réalité très ancienne et actuelle, se vit dans un contexte où les questions d'environnement, **pollution, qualité de vie**, sont mises en avant par différentes instances, acteurs politiques, et par le secteur Associatif. Les **autorités** vont-elles se contenter de **déclarations théoriques** et promotions sur **l'écologie**, et **l'environnement**.

Là, où nous en sommes aujourd'hui, les paroles, les promesses, ne pourront rien nous apporter ! Seul, la mise en œuvre d'**actions concrètes** adaptées à nos **besoins** nous donnera un signe que cet ultime appel a été entendu.

Quelle **légitimité** nous manque-t-il pour pouvoir vivre dans un environnement qui nous **respecte** ?

Pour tout ce qui a été énoncé, nous vous faisons part des **revendications** suivantes :

- ◆ Mettre les moyens en œuvre, pour faire, respecter la **limitation de vitesse** pour tous les véhicules qui circulent dans ces rues ; Ainsi que faire **appliquer la législation** toujours en vigueur, concernant l'interdiction de transiter pour les **camions** et les poids lourds par les rues d'entrée dans la ville ; ainsi que l'application de l'interdiction pour les poids lourds au-delà de 3,5 tonnes de traverser ces rues.

- ◆ La mise en place d'une voie de contournement effective pour les camions et poids lourds avec l'obligation d'emprunter cette voie et les moyens pour qu'elle soit respectée. Réduire la **vitesse** autorisée à 30 km/h pour l'intégralité de ces rues et la **faire respecter** (pas de portions à 50km/h)
- ◆ Autre point, effectuer des comptages réguliers du nombre de véhicules qui passent par ces rues, ainsi que des évaluations de la pollution de l'air engendrée par la circulation.
- ◆ Vivant dans ces lieux, nous sommes directement concernés, et nous vous demandons d'être **informés des changements** et aménagements que vous allez entreprendre pour remédier à cet état de faits. Des temps d'informations des personnes en charge de cette problématique et les riverains sont indispensables.

Nous sommes en attente de solutions durables, et non d'un déplacement du problème.

Collectivement nous avons un besoin urgent de réponses concrètes, avec une mise en œuvre effective à court terme.

Veuillez trouver ci-joint les pétitions ; à ce jour il y a 74 personnes ont répondu à notre action.

Veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Collectif de riverains de quartier
du Faubourg des trois Maisons

Ce courrier est transmis en copie à :

- *Mr Mathieu Klein, Président de la Métropole du Nancy.*
president@grandnancy.eu
- *Mr Christophe Choserot, le maire de Maxéville.*
contact@mairie-maxeville.fr
- *Mme Carole Grandjean, députée de la 1ere circonscription de Meurthe et Moselle.*
- *Mme Charlotte Marrel, déléguée aux mobilités.*
- *Mme Éveline Beaudeau, adjointe déléguée au territoire NORD.*
- *Mr Patrick Hatzig, conseiller délégué au schéma des mobilités.*
Patrick.hatzig@grandnancy.eu
- *Métropole de Nancy : - Mr Leonel Da Cunha, direction des mobilités et de la circulation.*
Leonel.dacunha@grandnancy.eu
- Mr Florian Perrandon, Chef de projet, mobilités actives.
Florian.perrandon@grandnancy.eu
- *Association EDEN « Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien ».*
contact@as-eden.org